



DuPont^{mc} Hyvar[®] XL herbicide

Maîtrise à large spectre de mauvaises herbes annuelles et vivaces, de même que de nombreuses espèces de broussailles



Hyvar[®] XL fournit une maîtrise à large spectre de mauvaises herbes annuelles et vivaces, de même que de nombreuses espèces de broussailles. Il s'agit d'un herbicide liquide facile d'utilisation et qui ne requiert aucun équipement d'application spécialisé.

Endroits non cultivés

Appliquer Hyvar[®] XL pour une maîtrise non sélective des mauvaises herbes des endroits non cultivés, y compris : voies ferrées (traitements au ballast) ou emprise de pipelines, cours à bois, aires d'entreposage, dépôt d'hydrocarbures et sites industriels. Hyvar[®] XL maîtrise aussi les plantes ligneuses indésirables sur les lignes de transport d'électricité, aéroports, sites de télécommunications, aires d'entreposage et autres sites non cultivés comme près des bâtiments de ferme et des clôtures non immédiatement adjacentes aux terres cultivées, aux arbres ou arbustes désirables.

Directives d'utilisation

Hyvar[®] XL peut être appliqué en prélevée ou postlevée lorsque les espèces ciblées germent ou croissent activement. Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque le sol est humide au moment de l'application. Les indices de maîtrise seront lents à se manifester et ne deviendront peut-être pas apparents jusqu'à ce que l'humidité transporte l'herbicide dans la zone des racines des mauvaises herbes ciblées.

Maîtrise des mauvaises herbes

Appliquer Hyvar[®] XL juste avant ou pendant la période de croissance active des mauvaises herbes pour maîtriser les mauvaises herbes graminées et feuilles larges, vivaces et annuelles, comme : la digitale sanguine, la sétaire, l'amarante, l'herbe à poux, le chiendent, la carotte sauvage et le pissenlit. Appliquer Hyvar[®] XL à une dose de 30 à 45 L/ha. Ne pas appliquer quand le sol est gelé. Utiliser les doses plus élevées sur les sols dont la matière organique est élevée (5 % ou plus) ou sur les sols argileux de l'est du Canada.

Réapplication – Appliquer de 17 à 22 L/ha d'Hyvar® XL quand les mauvaises herbes et les graminées comme la luzerne, le pâturin, le chardon, la molène ou l'aster réapparaissent sur les sites où la croissance des mauvaises herbes a déjà été maîtrisée. Pour les petites surfaces, 450 ml traiteront 100 m² (45 ml traiteront 10 m²). Appliquer avec suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète.

Suppression des broussailles – Appliquer l'herbicide au printemps ou en été, en grille ou de façon localisée à la base des plantes. Voir l'étiquette pour obtenir les directives complètes de l'utilisation.

Des questions ?

Pour obtenir plus d'information concernant Hyvar® XL, veuillez contacter Engage Agro au 1 866 613-3336 ou visiter www.engageagro.com.

Pour obtenir plus d'information sur tout produit DuPont veuillez appeler 1 800 667-3925 ou visiter www.dupont.ca/ag. Les autres produits industriels de DuPont Canada incluent : Escort® DF, Karmex® DF, Krovar® I DF et Telar®.

Distribués exclusivement au Canada par :

ENGAGEAGRO

Comme avec tout produit de protection des cultures, lire et suivre soigneusement les directives de l'étiquette.

Le logo ovale de DuPont, DuPont™, Les miracles de la science™, Escort®, Hyvar®, Karmex®, Krovar® et Telar® et sont des marques déposées ou de commerce de E. I. du Pont de Nemours et Cie ses affiliées. La Société E. I. du Pont du Canada détient une licence. Membre de CropLife Canada.

© Droits d'auteur 2011, la Société E. I. du Pont Canada. Tous droits réservés.



Les miracles de la science™